



CONSEIL GENERAL
FINISTERE
Penn-ar-Bed

Le Président

Quimper, le

03 MAI 2011

Enregistré au Greffe le :
04 mai 2011

Monsieur le Président
de la Chambre régionale des Comptes
de Bretagne
3, rue d'Arbrissel
CS 64231

35042 RENNES Cedex
ARRIVEE DU
04 MAI 2011
C.R.C. BRETAGNE

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé, le 8 avril 2011, le rapport d'observations définitives, validé par la Chambre Régionale des Comptes dans sa séance du 17 mars 2011, relatif à la gestion du RMI-RSA, de 2004 à 2009, par le Conseil général du Finistère.

Je note avec intérêt que vos constats rejoignent les nôtres sur la non compensation intégrale par l'Etat des dépenses générées pour le Finistère par la gestion du RMI et du RSA.

Je me permets de souligner que la charge relative aux indus de RMI et de RSA est compensée par les recouvrements que le département met en œuvre ; or, le taux de recouvrement n'est pas en baisse depuis 2004, le pourcentage des recouvrements réalisés met simplement en évidence la progressivité de ceux-ci.

Prenant en compte votre recommandation, nous nous efforcerons d'améliorer encore nos outils d'évaluation mais je vous informe dès à présent que la durée moyenne de présence des bénéficiaires dans les structures d'insertion par l'activité économique est inférieure à 6 mois pour 46 % d'entre eux et comprise entre 10 et 12 mois pour 31 %, et que 29 % des sorties sont considérées comme positives au regard du retour à l'emploi. Le Conseil général s'efforce, année après année, d'améliorer ce taux de sortie par sa politique d'insertion volontariste.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte cette réponse et la joindre au rapport d'observations définitives que je ne manquerai pas de communiquer à l'assemblée départementale dans une prochaine réunion.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre MAILLE